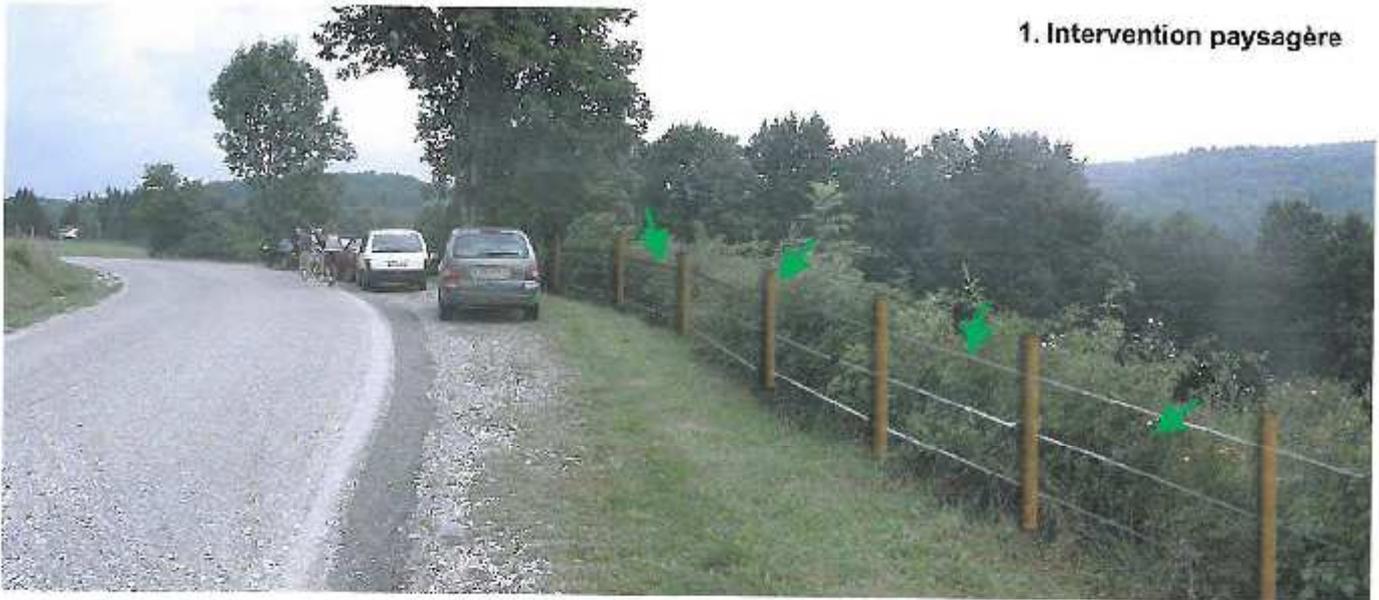




0. Etat initial

Le développement de la végétation de la haie, mais également de plans intermédiaires entre le belvédère et le lac, occulte peu à peu la perspective. Dans un premier temps, la haie serait supprimée pour être remplacée par une clôture.



1. Intervention paysagère



2. Proposition A

Une contre-allée permet de rejoindre depuis l'aire de stationnement la plate-forme du belvédère.

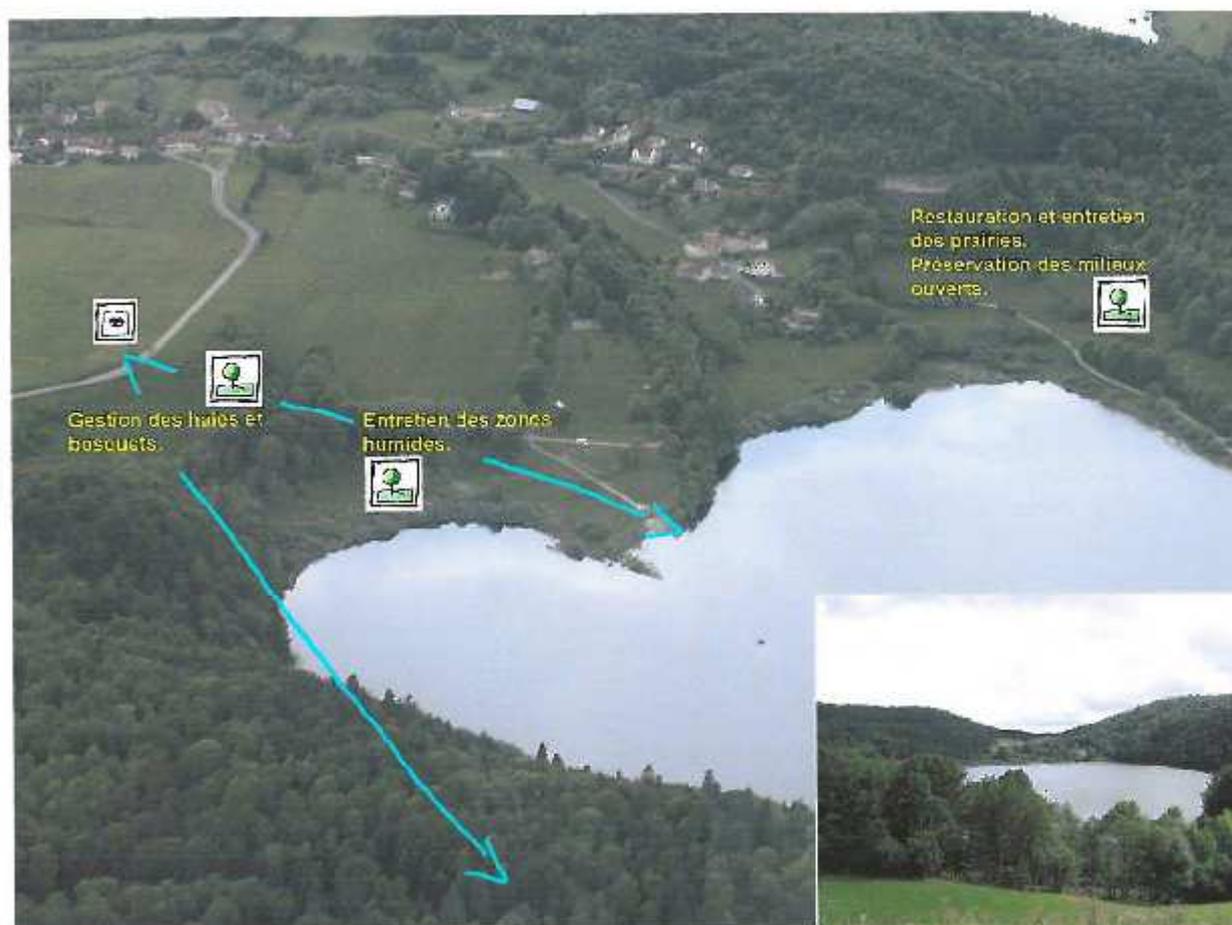
Le stationnement, au niveau du belvédère n'est pas souhaitable (situation dans un virage et manque de visibilité). Un fossé isole la contre-allée de la route.

Le belvédère est installé sur une plate-forme en caillebotis, qui permet une implantation en surplomb et une mise en scène du paysage.

Quelques bornes en bois rassurent les promeneurs, le long de cet itinéraire fréquenté. Le relais d'information culturelle est implanté au niveau de la plate-forme.
(nb : dans la première version, il est implanté sur l'aire de stationnement).



3. Proposition B



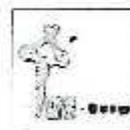
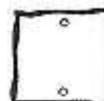
Situé au Nord de la route départementale n°75, le lac de Narlay occupe une cuvette, dominée au Nord par les lieux-dits « Sur les Agrailles » et « La Grande Plaine », et à l'Est par le « Mont des Ifs ». Ces deux lignes de crête(s) se rapprochent progressivement vers le Nord-Est, et semblent se rejoindre.

En point focal, une légère dépression en forme de « V », était récemment encore plantée de conifères, dont l'impact visuel était conséquent. La parcelle concernée a toutefois été dévastée par la tempête de 1999, et il est important d'éviter à l'avenir toute nouvelle plantation qui serait réalisée dans les mêmes conditions. Il conviendrait en effet de retrouver à cet endroit, vers lequel convergent tous les regards car il se trouve en fond de perspective, soit une prairie, soit une forêt similaire à celles qui couvrent les versants.

Au fil du temps, la déprise agricole s'est traduite par une dynamique naturelle de boisement, notamment perceptible au Sud du lac, masqué chaque année un peu plus, en particulier durant l'été, par les houppiers des grands arbres qui ont poussé là.



Les travaux effectués ces dernières années, ont permis de restaurer la vue sur le plan d'eau, observé depuis le belvédère joutant la route. De nouvelles coupes pourront être éventuellement réalisées à l'avenir, afin de se rapprocher de l'état paysager de référence (confer le dessin ci-dessus).



2 - Voir le site autrement : mythes et légendes de la " Petite Ecosse " .

5. Le sylphe de Bonlieu.



I – La légende du Cavalier de Bon-lieu :

On raconte que passant un soir dans la forêt bordant le lac de Bonlieu, un cavalier aurait été égorgé par une meute de chats noirs qui tenaient un sabbat sous un arbre. Depuis lors, son fantôme, couvert de sang, hanterait les environs du plan d'eau.

Il apparaîtrait enfin au-dessus des eaux du lac, chaque fois que la Franche-Comté serait menacée, et pointerait alors sa lance dans la direction de l'endroit depuis lequel l'ennemi allait attaquer.

Botté, armé et casqué, le Sylphe capitaine, également dénommé Cavalier ou Chevalier de Bon-Lieu, serait également régulièrement vu chevauchant dans les airs une monture blanche. Il viendrait en aide aux voyageurs, aux personnes pressées ou recherchées, en leur faisant rapidement franchir de grandes distances, et assisterait également les amoureux séparés.

II – Propositions d'aménagement :

FICHE n°

A – La route entre les belvédères du lac de Narlay et de Bonlieu :

72

B – Le parking :

73

C – Le belvédère :

74

D – Le panorama observé depuis le belvédère :

75



Perspective depuis le belvédère de Bonlieu. Photographie de M. LOUP.

Circuit des mythes et légendes : la route entre les belvédères de Narlay et de Bonlieu.

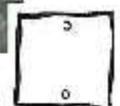
72

L'itinéraire qui rejoint le belvédère de Bonlieu, depuis le lac de Narlay, emprunte de nouveau la route départementale n°75, qui longe le plan d'eau de la Motte, et traverse le hameau d'Illay.

Plus loin, l'automobiliste découvre, en regardant vers l'Est, la tranchée ouverte dans la forêt, sous la ligne électrique qui enjambe la Côte d'Aval. Elle est visible de très loin, notamment depuis le belvédère de l'Eventail. Son impact visuel pourrait être un peu atténué, en conservant une strate arbustive sous les câbles aériens, et en modifiant le tracé des lisières de part et d'autre de la tranchée, qui gagnerait à être moins rectiligne qu'aujourd'hui.



Au Sud du Saut-Girard, la voie dessert deux résidences, et elle est jalonnée par des réseaux aériens qui gagneraient à être enfouis.



La route se confond enfin plus loin, d'abord avec l'itinéraire d'approche, décrit dans le cadre du chapitre relatif à la promenade « médiévale », consacrée au tour du lac de Bonlieu et au « désert » des chartreux, et ensuite avec la route forestière de la Ronde. Le revêtement de celle-ci a été récemment refait, et sa couleur grise, rappelant celle de la pierre des falaises du site, contribue très sensiblement à la bonne intégration paysagère de la voie.

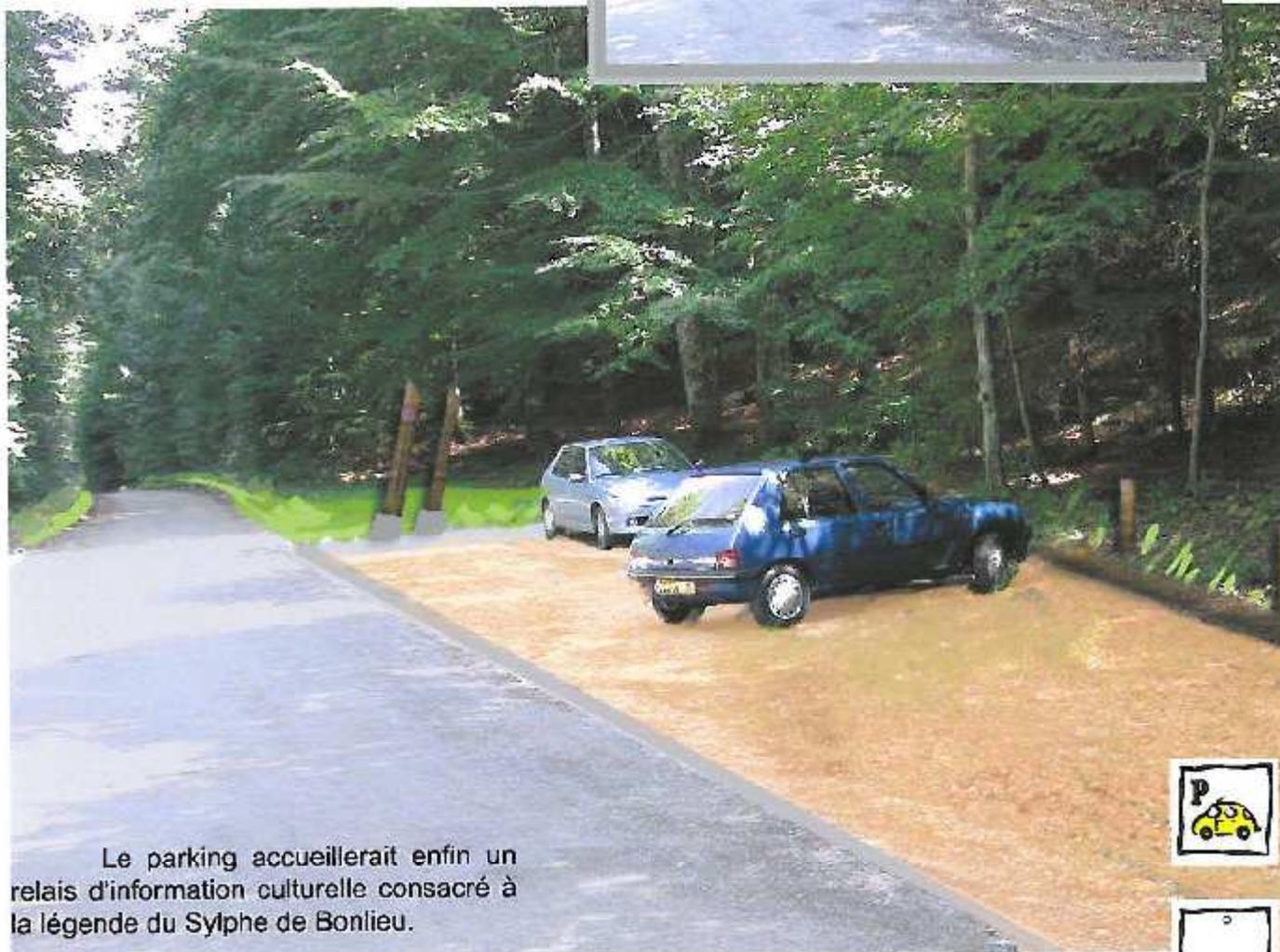


Circuit des mythes et légendes : l'aire de stationnement du belvédère de Bonlieu.

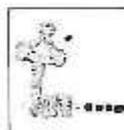
73

Pour le traitement du parking, un aménagement similaire à celui proposé pour l'aire de stationnement du lac de Bonlieu, pourrait être retenu.

L'espace aménagé serait séparé de la chaussée par une simple ligne de pavés, voire par un caniveau en béton, et les emplacements des véhicules seraient matérialisés de la même manière. Traitement du revêtement : grave stabilisée renforcée.



Le parking accueillerait enfin un relais d'information culturelle consacré à la légende du Sylphe de Bonlieu.

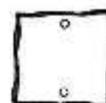




C'est un aménagement « minimaliste » qu'il est envisagé pour le belvédère. Il conviendrait simplement de remplacer les garde-corps par des rambardes de la gamme préconisée pour l'ensemble des deux sites classés.



Comme aujourd'hui, des bancs (confer le type de mobilier proposé dans le cadre de cette étude), ont effectivement leur place en ce lieu ; il faudrait simplement les installer un peu plus en retrait, car il ne semble pas pertinent de chercher à permettre absolument aux personnes assises, de voir un panorama qu'elles ne pourront découvrir qu'entre les barreaux des garde-corps.



Circuit des mythes et légendes : le panorama observé depuis le belvédère.

75

Le belvédère offre à la vue du public un magnifique point de vue sur le lac, les falaises qui le dominent à l'Est, sur les zones humides qui le bordent à l'Ouest, notamment celle du Lautrey, sur le village de Bonlieu un peu plus au Nord-Ouest,...

La qualité de ce panorama, très certainement le plus beau des deux sites classés avec celui qui peut être observé depuis le point de vue des « Quatre Lacs », dépend largement du maintien d'un indispensable équilibre entre espaces ouverts et boisés ; le plan d'eau n'aurait en effet indéniablement pas le même charme, s'il était ceinturé par un couronne de forêts colonisant progressivement les tourbières.



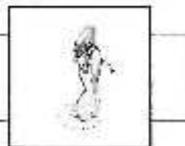
Il conviendra également de veiller au strict respect des prescriptions de l'autorisation ministérielle relative à la transformation en logements de l'ancien hôtel de Bonlieu ; les arbres qui se trouvent entre celui-ci et le plan d'eau par exemple, devront être impérativement conservés, car il contribuent de manière importante à l'intégration paysagère du bâtiment.

Enfin, la mise en œuvre des préconisations de l'étude paysagère réalisée par l'Atelier du Triangle (elle concerne la carrière aujourd'hui de nouveau exploitée), sera indispensable à la restauration des lieux ; les mesures proposées permettront en effet de donner au terrain un modelé plus « naturel », et d'effacer presque complètement le front de taille actuel.



2 - Voir le site autrement : mythes et légendes de la " Petite Ecosse " .

6. La Dame Blanche.



I – Le fantôme du lac de Chambly :

Les grottes de Verrin, dont la résurgence alimente le lac de Chambly, abriteraient depuis fort longtemps déjà, une Dame blanche, qui hanterait les abords du plan d'eau, ainsi que le sentier des cascades.

Si dans leur ouvrage respectif, Alphonse ROUSSET et Jean-Luc MORDEFROID ne donnent que très peu de détails sur ce fantôme, il est permis d'imaginer que sa légende est identique à celle de la Dame blanche de Luro, en Haute-Saône.

Le seigneur du château (il pourrait s'agir de celui de L'Aigle dans le cas présent), coulait des jours heureux, entouré de son épouse et de ses enfants, jusqu'au jour où il fit bastonner celui qui était à la tête de la communauté religieuse voisine (la Chartreuse de Bonlieu ?), accusé à tort de sorcellerie.

Dès lors, les malheurs ne cessèrent de s'abattre sur la maisonnée : le maître des lieux ainsi que sa descendance trouvèrent la mort, et la famille fut ruinée. La châtelaine se livra alors aux pires exactions. Prise de remords quand elle perdit le dernier de ses fils, elle distribua aux pauvres ce qui restait de sa fortune, à l'exception toutefois d'un dernier trésor, dont elle ne put se résoudre à se séparer.

A sa mort, en raison de ce repentir inachevé,

elle fut condamnée par la justice divine à revenir hanter son château tous les cent ans, jusqu'à ce qu'elle y rencontre une âme pure, à qui elle pourra faire don de ses dernières richesses, et trouver ainsi le repos.

Perspective depuis la belvédère de la Dame Blanche.
Photographie de M. LOUP.



II – Propositions d'aménagement :

FICHE n°

A – La route entre les belvédères de Bonlieu et de la Dame blanche :

76

B – L'aire de stationnement :

77

C – Le belvédère de la Dame Blanche :

78

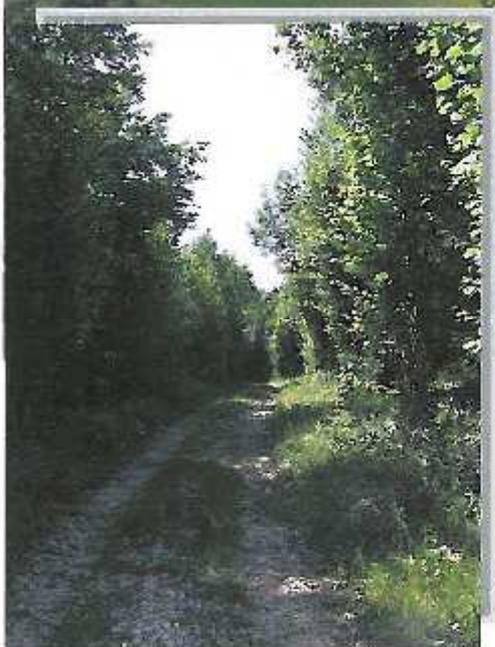
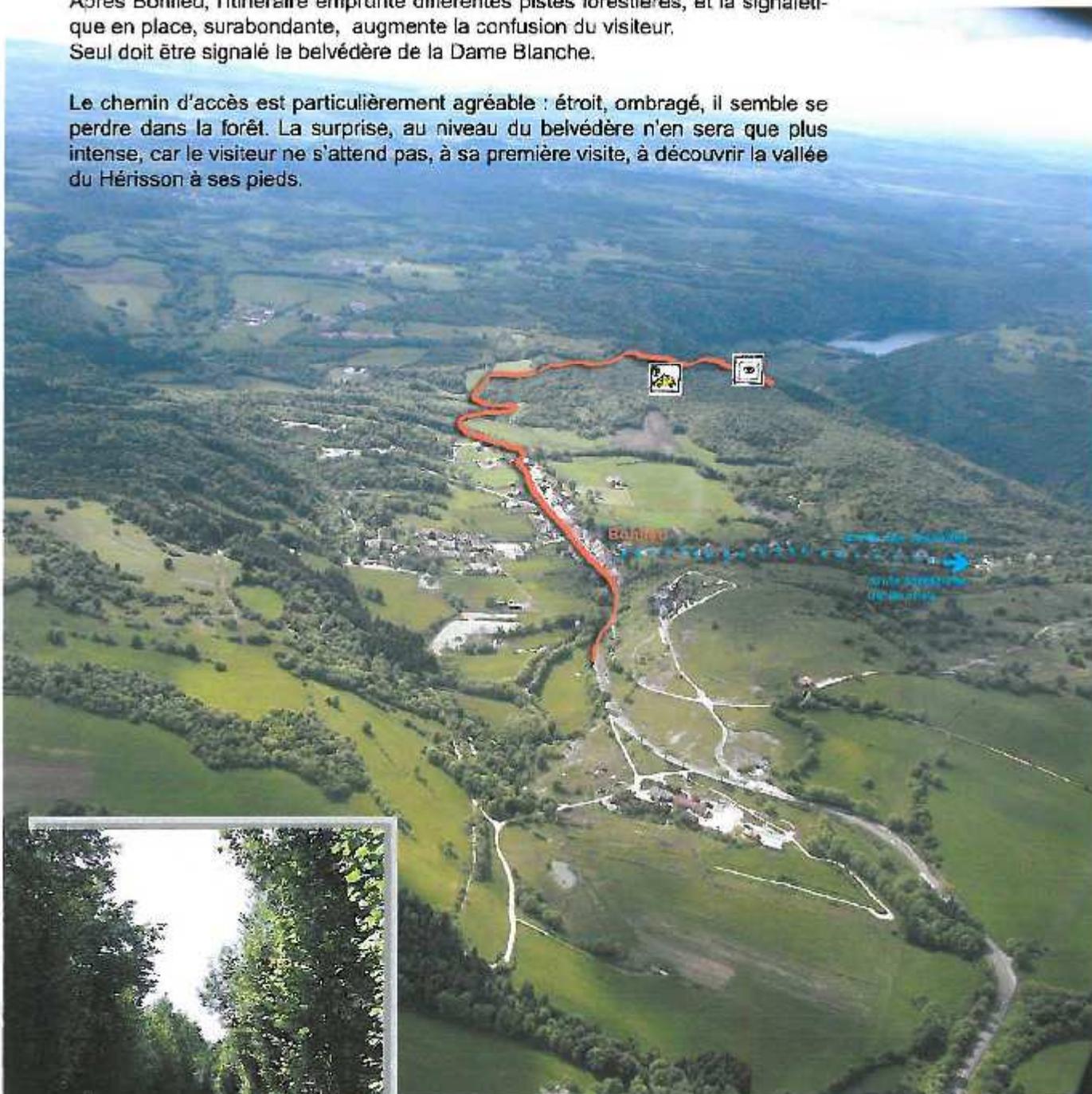
Circuit des mythes et légendes : la route entre les belvédères de Bonlieu et de la Dame Blanche.

76

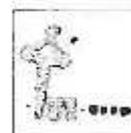
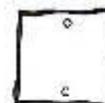
Une signalétique directionnelle doit être implantée dès Bonlieu, car ce belvédère compte parmi les plus confidentiels.

Après Bonlieu, l'itinéraire emprunte différentes pistes forestières, et la signalétique en place, surabondante, augmente la confusion du visiteur. Seul doit être signalé le belvédère de la Dame Blanche.

Le chemin d'accès est particulièrement agréable : étroit, ombragé, il semble se perdre dans la forêt. La surprise, au niveau du belvédère n'en sera que plus intense, car le visiteur ne s'attend pas, à sa première visite, à découvrir la vallée du Hérisson à ses pieds.



Labyrinthe végétal.





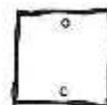
Secteur à préserver
en herbe.

Secteur à aménager
en aire de stationnement
stabilisée.



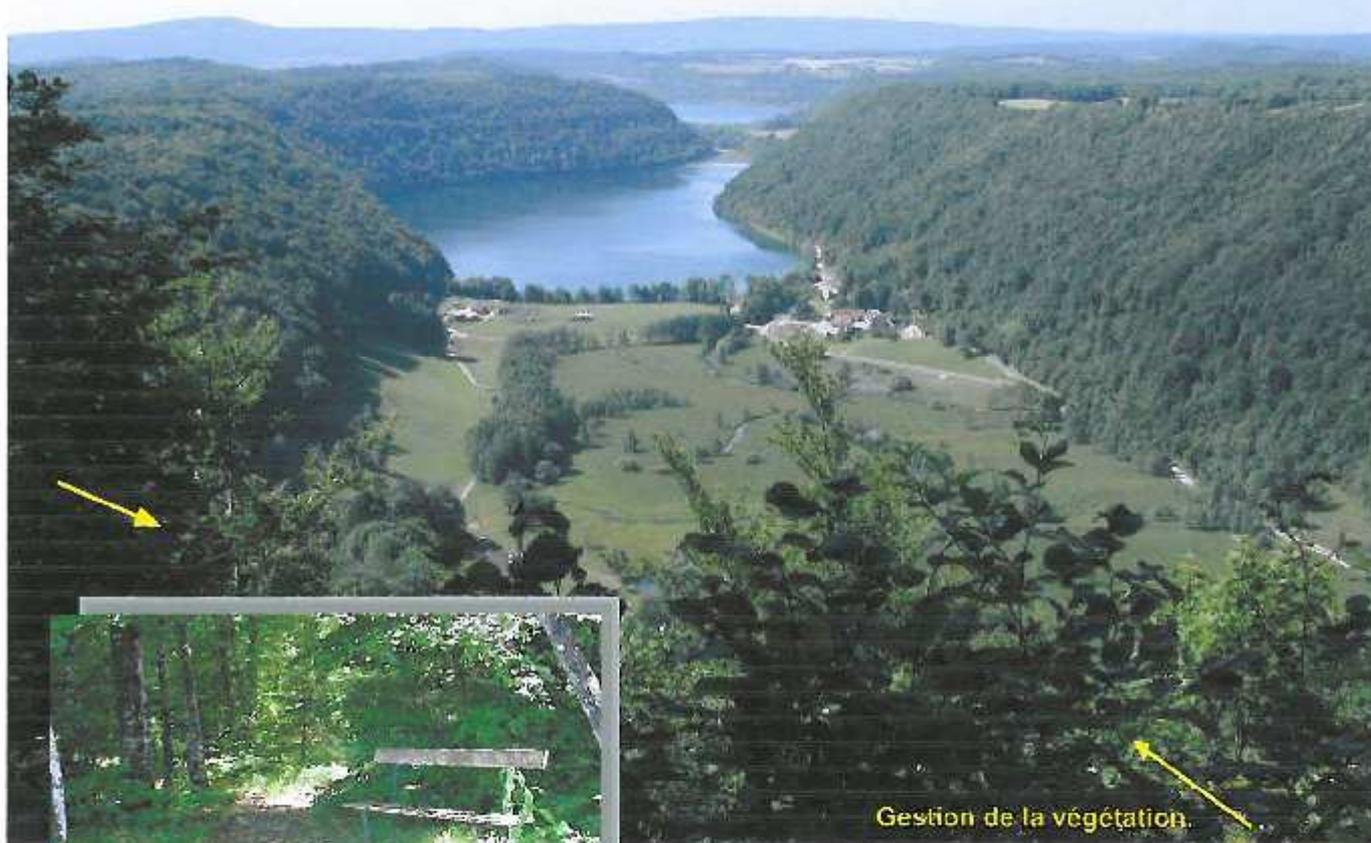
Le parc de stationnement ne nécessite aucun autre aménagement que l'harmonisation de la signalétique dans la logique du site et de l'itinéraire.

L'amorce du sentier doit également être clairement signalée.



En cas d'augmentation de la fréquentation du site, l'aire de stationnement pourrait rapidement s'altérer. Dans ce cas, il pourrait être nécessaire d'aménager l'un des côtés du parking. A cet effet, la terre végétale devra être décapée sur une vingtaine de centimètres, des matériaux drainants apportés, ainsi qu'une grave stabilisée.

Perspective sur le Val du Hérisson.



Gestion de la végétation.

- L'aménagement consiste à remplacer le garde-corps existant par le modèle retenu pour l'ensemble du site classé.

- Le banc sera également remplacé.

- Le positionnement du belvédère pourra être éventuellement modifié. En effet, à proximité, un éperon rocheux permet d'avoir une meilleure perspective sur le Val du Hérisson.

- Le balisage du chemin est nécessaire depuis l'aire de stationnement.

